

AVMPP

ASSOCIATION VALAISANNE
DES MAÎTRES PLÂTRIERS-PEINTRES

1937752012

Avant-propos

- «Gardons intactes notre passion et notre créativité», Gilles Granges, président de l'AVMPP 2
«Secrétaire patronal, animateur et conseiller», Grégory Carron, secrétaire de l'AVMPP 3

Première partie

HISTORIQUE

- 75 ans d'union pour la force 8
Ça s'est passé en 1937 8
L'AVMPP en quelques engagements 14

Deuxième partie

INNOVATION

- Du solvant à l'eau, un changement de mentalité 22
L'avenir dans les nanotechnologies? 24
Les métamorphoses du gypse 25
Le plâtre, bon à tout faire 28

FORMATION

- Formation de base et formation continue 32
«Personne ne m'imaginait en salopettes», Pauline Quiros, apprentie 34
«J'ai vécu mon métier comme une passion», Josef Montani, patron retraité 40

CRÉATIVITÉ

- Les couleurs font la vie plus belle 46
Un modèle de rénovation, l'église de Lens 48
Réalisateur publicitaires, du pinceau à la souris 52
Papier peint, je t'aime, moi non plus 54
Galerie de réalisations 56

ENVIRONNEMENT

- Hier «déchet spécial», demain «combustible» 60

Troisième partie

- Les membres de l'AVMPP 64



Gardons intactes notre passion et notre créativité

L'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres a 75 ans. 1937 – 2012. Cet anniversaire nous fournit l'occasion de jeter un regard tout à la fois reconnaissant vers le passé et confiant vers l'avenir.

Reconnaissance envers ceux qui nous ont précédés, ces pionniers conscients que l'union fait la force. A une époque où les associations professionnelles étaient rares, ils ont pris le pari de se regrouper, Valaisans du Haut et du Bas, pour donner à notre métier sa juste place et lui permettre de se développer dans les meilleures conditions. Ils ont misé d'emblée sur le respect de règles équitables, une formation solide et de bonnes conditions sociales, tous éléments indispensables à la vigueur d'une profession.

Septante-cinq ans plus tard, nos préoccupations et nos aspirations restent les mêmes, ou presque. Aujourd'hui, ce n'est plus l'apparition des pelles mécaniques qui nous inquiète, mais les moratoires dans la construction. Ce n'est plus le tâcheron qui se trouve sur le banc des accusés, mais la sous-traitance en cascade. Le monde change; notre métier en est un témoin privilégié, qui a connu ces dernières décennies une extraordinaire évolution technique. Il appartient à nous tous, membres du comité de l'association, membres de l'association, d'accompagner avec confiance ces mutations en nous fixant de hautes exigences de qualité, sans transiger sur la compétence. Notre belle profession vaut ce que chacun d'entre nous en fait.

Gardons intactes notre passion et notre créativité. Montrons la même foi en l'avenir que nos prédécesseurs. Parce que demain se construit aujourd'hui.

Gilles Granges

Président de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres

Secrétaire patronal, animateur et conseiller

Permettez-moi tout d'abord d'honorer par ce léger tour de chant le 75^e anniversaire de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres: «Happy birthday to you, happy birthday to you AVMPP, happy birthday to you!»

Nombreux sont ceux qui se posent la question du rôle du Secrétaire patronal et je saisis l'occasion d'éclairer leur lanterne en quelques mots non exhaustifs.

Le Secrétaire patronal est à la fois un animateur et un conseiller. Il assume les tâches administratives des secrétariats d'associations dont il a la charge. Convoquer les séances, diffuser les procès-verbaux, rédiger la correspondance, ou encore tenir la comptabilité, font partie de ses attributions. Il exécute en outre les décisions des comités, qu'il conseille dans la promotion de la profession et la défense des intérêts des membres.

En animant les activités de l'association, le Secrétaire patronal contribue à renforcer la convivialité et les échanges entre les membres. C'est justement sur ce dernier aspect que je souhaite m'arrêter.

Il n'y a pas plus belle satisfaction que de côtoyer au quotidien des personnes profondément humaines, qui possèdent un esprit de milice faisant leur force, qui offrent de leur temps et de leur passion pour le bien de leur profession et pour son avenir.

Je profite de cet espace à ma disposition pour adresser mes plus sincères remerciements au comité et aux membres AVMPP, à Séverine, à ma direction, ainsi qu'à tous mes collègues; c'est exactement dans cet état d'esprit qu'une équipe gagne. Une mention particulière est adressée aux personnes qui m'ont appris ce métier auquel je voue une vraie passion.

Que l'AVMPP vive encore longtemps!

Grégory Carron

Secrétaire de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres



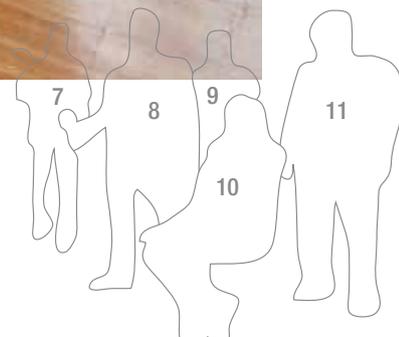


- 1 Claudio Muscianesi
- 2 Grégory Carron
Secrétaire
- 3 Gilles Granges
Président
- 4 Eric Barras
- 5 Robert Hildbrand
- 6 Gérard Anzenberger





- 7 Anselm Mutter
Vice-président
- 8 Alain Bourdin
- 9 Pascal Guidetti
- 10 Séverine Bonvin
Assistante
- 11 Gabriel Fontannaz



UNE
ASSOCIATION
PIONNIÈRE DANS
LE DOMAINE
SOCIAL



HISTORIQUE

75 ANS D'UNION POUR LA FORCE

Les buts qui étaient ceux de l'AVMPP lors de sa création en 1937 guident toujours son action: réunir les patrons, développer la formation et le perfectionnement et offrir de bonnes conditions de travail.



Ça s'est aussi passé en 1937

- Le 13 janvier, l'Université de Lausanne décerne à Benito Mussolini le titre de docteur honoris causa.
- La firme Du Pont de Nemours annonce, aux Etats-Unis, la découverte du nylon (16 février).
- En mars, pour lutter contre le chômage, le Conseil d'Etat valaisan interdit l'utilisation de la pelle mécanique dans le canton. Cet arrêté sera cassé par le Tribunal fédéral.
- Dans l'après-midi du 26 avril, bombardement de la petite ville basque de Guernica par des avions allemands qui soutiennent Franco dans la guerre civile espagnole. Ce drame inspire à Picasso l'une de ses toiles les plus célèbres et les plus noires.
- 35 personnes meurent à New York, le 6 mai, dans l'explosion du dirigeable Hindenburg, en plein orage. L'engin assurait des vols transatlantiques depuis une année.
- L'Angleterre fête le 12 mai le couronnement de George VI, père de l'actuelle reine Elizabeth II, récemment mis en lumière par le film «Le discours d'un roi».
- Pierre de Coubertin, l'initiateur des Jeux Olympiques modernes, meurt à Lausanne (2 septembre)
- «Blanche Neige et les sept nains», de Walt Disney, premier long métrage sonore d'animation, sort sur les écrans le 21 décembre.
- Le tout premier tirage de la Loterie romande se déroule à Sion, au Théâtre de Valère, le 22 décembre.

Les maîtres plâtriers-peintres s'organisent». L'information est suffisamment importante pour que, en ce 8 octobre 1937, les quatre journaux publiés en Valais la relaient. Le «Nouvelliste valaisan», le «Confédéré», la «Feuille d'Avis du Valais» et le «Walliser Bote» annoncent en chœur la création d'une association cantonale, Haut et Bas-Valais inclus, «*sous la présidence de M. Jules Sartoretti, à Sion*».

La première séance du comité a eu lieu quelques semaines auparavant, en septembre 1937. Le 12 décembre de cette même année, après «*trois mois d'effort*» – il a notamment fallu visiter les patrons, du glacier jusqu'au lac –, l'assemblée constitutive de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres se tient dans la capitale, à l'Hôtel de la Planta. «*50 patrons venus de partout, de Brigue au Bouveret, (représentant) le 90% de la profession*», la portent officiellement sur les fonts baptismaux, relève le «Nouvelliste valaisan». Le principe de l'affiliation à l'Association suisse est accepté dans la foulée, une seule voix s'élevant contre cette proposition.





Sion, avril 1962

Trois champs d'action

L'événement est de taille, en effet, puisqu'à l'époque seuls les menuisiers, ébénistes et charpentiers (1917), les monteurs en chauffage (1933) et les ferblantiers-appareilleurs (1934) sont regroupés en association.

La nouvelle entité place d'emblée son action sur trois plans: professionnel, économique et social. Elle propose à ses membres de «*passer la maîtrise après les y avoir convenablement préparés*», afin d'éviter que le premier venu puisse «*entreprendre n'importe quoi, sans formation professionnelle suffisante*». L'association entend aussi défendre les intérêts économiques de ses adhérents face aux «*affairistes*» spéculant sur la «*libre concurrence effrénée*».

Le Conseil d'Etat a donné force obligatoire générale au nouveau contrat collectif de la plâtrerie et la peinture dans la séance du 6 juillet 1948 (...). Le fait que le Conseil d'Etat s'est enfin décidé à donner une suite favorable à nos démarches constitue une victoire morale pour notre association, car c'est la première fois dans notre canton qu'un contrat collectif reçoit force obligatoire.

(PV de la séance du comité du 31 août 1948)

Un rôle de pionnier dans le domaine social

Dans le domaine social, l'AVMPP envisage de «*proposer aux ouvriers professionnels le contrat collectif*». Le fait-elle pour lutter contre la concurrence de l'industrie chimique, dont les conditions sociales favorables attiraient les travailleurs? Ou a-t-elle senti le vent et anticipé la création de l'Association cantonale des ouvriers plâtriers-peintres, en décembre 1937? Toujours est-il qu'en 1938, une année seulement après sa création, l'association devient la première, dans le second œuvre valaisan, à signer une convention collective de travail, contrat auquel le Conseil d'Etat donnera force obligatoire dix ans plus tard. Les plâtriers-peintres seront encore la première branche du bâtiment à introduire la prévoyance professionnelle et ce en 1962 déjà, soit plus de vingt ans avant l'obligation légale.

En septante-cinq ans d'existence, l'AVMPP en a vu de toutes les couleurs. Traversé une guerre et plusieurs crises, mené des combats, pris des engagements. En gardant présente à l'esprit l'exhortation des fondateurs: «*Patrons Plâtriers-peintres, adhérez à votre Association qui vous garantira, demain, le droit à l'existence, en remettant votre métier à sa juste place!*»



Confédéré
OTIDIEN

Première convention collective des plâtriers-peintres, 15 avril 1938 (extraits)

Art.

La durée du travail est fixée à 52,5 heures du 15 mars au 31 octobre, à 44 heures du 1er novembre au 15 mars. L'arrêt du travail a lieu le samedi à midi, cas urgents réservés.

Art.

Pour tout le territoire du canton du Valais, exception faite pour les stations de montagne qui ont un règlement spécial, les salaires sont fixés de la manière suivante :

Plâtriers	Fr. 1,65 à l'h.
Plâtriers-peintres (+ de 5 ans)	Fr. 1,55 à l'h.
Plâtriers-peintres (- de 5 ans)	Fr. 1,45 à l'h.
Peintres connaissant décoration, lettres, colleurs de papiers- peints	Fr. 1,45 à l'h.
Peintres	Fr. 1,35 à l'h.
Apprentis sortant de 2e année	Fr. 1,20 à l'h.
Apprentis sortant de 1re année	Fr. 1,10 à l'h.

Ces salaires sont des minima. Soit est laissé aux patrons de payer un supplément aux excellents ouvriers.

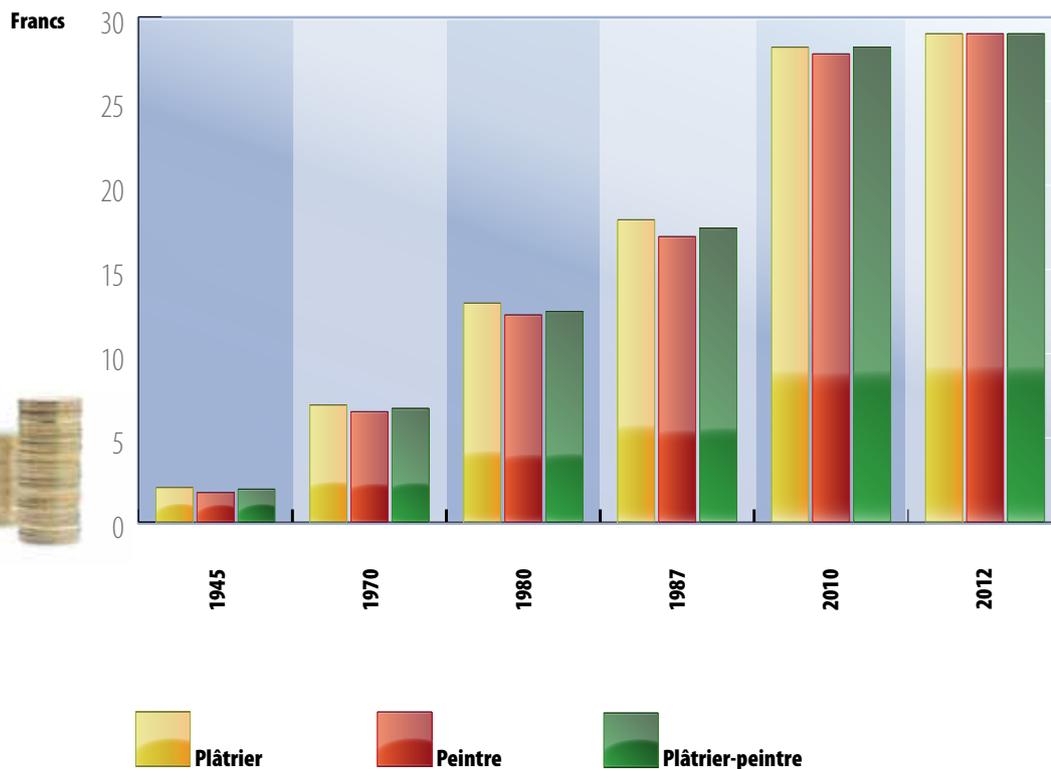
Art.

Les ouvriers appelés à travailler hors du rayon local fixé à 5 km recevront pour le dîner une indemnité de Fr. 1,50.
(...) Si l'ouvrier doit découcher, une indemnité journalière de Fr. 3.-, ainsi que le voyage aller et retour chaque quinzaine, seront également dus par le patron.

Art.

La paie se fera toutes les deux semaines, le mercredi ou le vendredi, durant les heures de travail (...). Le salaire sera remis sous enveloppe avec détail complet.

Evolution des salaires horaires depuis 1945



En soixante-sept ans, entre 1945 et 2012, le salaire des plâtriers-peintres a quasiment été multiplié par quinze.

En 2011, le montant total des salaires de la branche déclaré au Bureau des Métiers atteignait 90 millions de francs. Pour comparaison, il était de 11 millions en 1970.

L'AVMPP EN QUELQUES ENGAGEMENTS

M. le président (Pierre Colombara) revient à l'affaire des tâcherons (...). Il voudrait que dans ce domaine des contrôles sérieux soient faits auprès de certaines entreprises de la région pour déceler où travaillent ces tâcherons et obliger les entreprises à payer les prestations sociales pour ces ouvriers.

(Séance du comité du 20 juillet 1962)

● La profession de plâtrier-peintre: une nécessité pour les PME valaisannes

L'AVMPP se bat depuis une dizaine d'années pour le maintien de la «double profession» de plâtrier-peintre. Pour ses partisans, cette spécificité romande se justifie notamment par la taille des entreprises. Quand on emploie entre trois et cinq ouvriers, ce qui est le cas d'une bonne moitié des entreprises valaisannes de la branche, il faut être polyvalent. Une grande structure peut se permettre d'employer des gens qui sont «seulement» peintres ou «seulement» plâtriers; pour une petite société, c'est impossible.

Ses adeptes voient aussi un avantage pratique à la «double profession». Figure tutélaire de l'AVMPP, Josef Montani, actif depuis 1943, le résume ainsi: *«Si je suis plâtrier-peintre, je vais m'appliquer pour faire mon plâtre, pour que je puisse bien peindre après. Si je suis seulement plâtrier, je fais mon plâtre et, ensuite, je laisse le peintre se débrouiller...»*

Les adversaires de la «double profession» se réfèrent au modèle alémanique qui, avec ses deux métiers séparés, fonctionne à satisfaction. Ils font valoir qu'un plâtrier-peintre, après son apprentissage, ne fera souvent dans la pratique que de la peinture ou que du plâtre, perdant ainsi une partie du

bagage acquis. Certains estiment en outre que les métiers sont devenus tellement complexes, de par l'évolution des techniques et des matériaux, qu'il est impossible de les apprendre à fond en parallèle, ce qui pénaliserait les élèves moyens.

● Sous-traitance sauvage: la qualité en péril

Le procédé consiste, pour une entreprise ayant gagné l'appel d'offres, à sous-traiter certaines activités à d'autres entreprises. Des entreprises sous-traitantes qui sous-traitent à leur tour... Cette spirale entraîne vers le bas la qualité des prestations fournies, les salaires et les conditions de travail. Sur des chantiers en Suisse, des contrôles ont révélé des ouvriers sans permis ni contrat, payés à des tarifs inférieurs de 80% à ceux fixés par les conventions collectives de travail!

«Même si le Valais en pâtit moins que d'autres cantons, la sous-traitance sauvage est un sujet d'inquiétude, commente le président de l'AVMPP, Gilles Granges. C'est l'un des combats que nous avons à mener.»



- **Aide à la calculation:
précieuse aide administrative**

L'AVMPP fournit à ses membres des séries de prix. Bien avant l'ère informatique, des professionnels se réunissaient en séances de calculs. *«L'idée était d'apprendre à nos membres comment calculer leurs prix, explique Michel Bagnoud, ancien secrétaire de l'association et vice-directeur du Bureau des Métiers. On déterminait par exemple à combien allait leur revenir de tapisser une chambre de telles dimensions, avec tel papier, lcha (ancêtre de la TVA) compris.»*

Ces listes un peu rudimentaires sont aujourd'hui devenues des outils de travail perfectionnés. Il existe sur le marché des logiciels informatiques incluant l'Aide à la calculation Peinture, Plâtre et Isolation péri-

phérique. Ces modules permettent, entre autres, d'obtenir une situation détaillée de chaque chantier et d'utiliser, lors de la facturation, des grilles de calcul pour la saisie des mètres, surfaces et volumes.

- **Image du métier:
variété et créativité**

L'AVMPP veille à l'image de la profession. Elle le fait par exemple en présentant ses activités lors de grands rendez-vous comme l'OGA (Oberwalliser Gewerbeausstellung), à Brigue, et la Foire du Valais, à Martigny.

L'association s'engage aussi à valoriser la profession, en particulier ses aspects créatifs et variés. Afin que les jeunes ne choisissent pas cette voie par défaut, et pour ainsi dire faute de mieux, mais suite à un choix réfléchi.

Revaloriser les métiers manuels, c'est aussi reconnaître que l'économie suisse n'a pas besoin que de «cols blancs», mais de toute la chaîne d'intelligence.

L'assemblée écoute le rapport du président (Pierre Colombara) sur divers problèmes d'ordre économique et social intéressant l'artisanat. Le président met en particulier l'accent sur la concurrence déloyale et la chute des prix qui menacent l'existence même de nos entreprises et empêchent nos artisans d'asseoir solidement leurs firmes.

(Extrait du PV de l'ass. générale du 26 avril 1953)

TABLE A TAPISSER

BREVET FÉDÉRAL + 131994

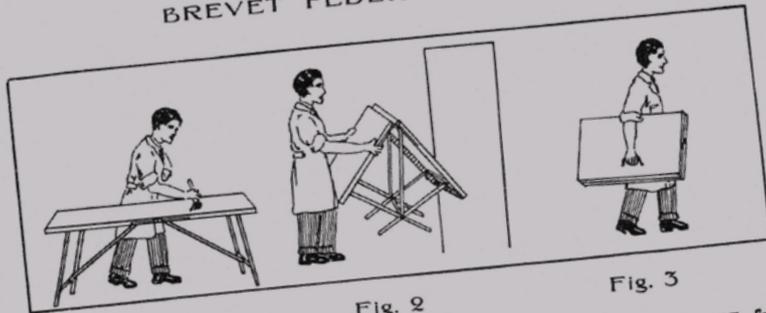


Fig. 1

Fig. 2

Fig. 3

Grandeur : 240×60 cm. à 57 fr. ; 220×60 cm., à 55 fr.

Monsieur,

J'ai l'avantage de vous présenter la nouvelle table à tapisser pliante (fig. 1). Vu ses qualités, cette table se place au premier rang de tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour et rendra de grands services à tous les poseurs de papiers peints.

Sitôt qu'une pièce est terminée, cette table se plie au milieu et se transporte dans une autre pièce sans perte de temps (fig. 2).

Se pliant entièrement, son volume est très réduit ; par ce fait elle occupe une petite place et son transport en est facile (fig. 3).

Dans l'espoir d'être favorisé de vos ordres, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations empressées.

Joseph LOMETTI, inventeur, **Monthey**.

Seul fabricant en Suisse

Le 1^{er} juin 1929, le Valaisan Joseph Lometti reçoit le brevet du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, protégeant son invention.



● Formation et perfectionnement: le Valais pionnier

Les plâtriers-peintres, parmi les premiers à se regrouper en association en Valais, font également figure de pionniers en matière de formation et de perfectionnement. Très tôt, des membres du comité paient de leur personne en allant suivre des cours en Italie (plâtre, décoration) et en Allemagne (peinture). L'AVMPP se distingue aussi en organisant un perfectionnement professionnel, destiné aux plâtriers notamment, à une époque où peu d'associations se souciaient d'améliorer les connaissances de leurs membres.

L'AVMPP organise désormais une quinzaine de cours de perfectionnement par année, qui traitent des nouveaux matériaux et techniques, et connaissent une affluence réjouissante. Elle collabore en outre avec l'Etat du Valais pour les cours théoriques dispensés aux apprentis à Brigue et Martigny, ainsi que pour les ateliers-écoles de Brigue et Sion.

Quant à la formation des apprentis, formation qui laisse à désirer dans le domaine pratique, notre président (Pierre Colombara) précise que nous avons fait organiser cette année par le Service cantonal de la formation professionnelle un cours de 3 jours. Malheureusement, les résultats obtenus n'ont pas été encourageants (...). C'est pourquoi notre président est d'avis que nous devons demander au service précité d'organiser des cours de plus longue durée.

(Séance du comité du 23 octobre 1954)

1937 - 2012

Au fil du temps, présidents et secrétaires

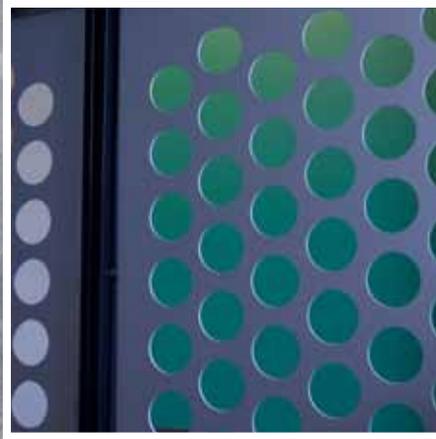
Présidents

• Jules Sartoretti, Sion	1937 - 1943
• Pierre Colombara, Monthey	1944 - 1970
• Paul Coppey, Plan-Conthey	1971 - 1988
• Jacques-Roland Coudray, Vétroz	1988 - 2003
• Gilles Granges, Fully	depuis 2004

Secrétaires

• André Antille	1937 - 1940
• Elie Udry	1941 - 1943
• Franz Taiana	1946 - 1967
• Michel Bagnoud	1959 - 1997
• Germain Veuthey	1967 - 1992
• Pierre-Noël Julen	1991 - 2007
• Marcel Delasoie	1992 - 2003
• Grégory Carron	depuis 2002

DES MATÉRIAUX
– ET DES SAVOIR-FAIRE –
EN CONSTANTE ÉVOLUTION



INNOVATION

DU SOLVANT À L'EAU, UN CHANGEMENT DE MENTALITÉ

En privilégiant toujours davantage les peintures sans solvant, les professionnels témoignent d'une sensibilité nouvelle par rapport à l'environnement.

Du pigment pour donner la couleur. Du liant pour assurer la résistance et l'adhérence au support. Du diluant ou du solvant pour fluidifier le produit et favoriser son bon étalement sous le pinceau ou le rouleau. Un adjuvant pour éviter la formation de cratères, un autre pour garantir la stabilité au stockage, un troisième pour lutter contre les moisissures. Présentée comme cela, la «recette» de la peinture a l'air si bien équilibrée qu'on la croirait immuable.

Rien n'est plus faux. La peinture a fait sa révolution, passant au fil des ans de l'huile à l'email synthétique d'abord, et du solvant à l'eau ensuite. Elle a ainsi perdu en nocivité à mesure que grandissait dans la société le souci de préserver l'environnement.

85% du volume du marché suisse

Car les solvants organiques, ou COV (composés organiques volatils) contribuent à la dégradation de la couche d'ozone. Les fabricants et applicateurs de peinture en sont conscients, qui privilégient depuis de nombreuses années les produits exempts ou pauvres en solvant – en 2010, ceux-ci représentaient 85% du volume global écoulé sur le marché suisse. C'est ainsi que les peintures à l'eau, c'est-à-dire utilisant de l'eau comme diluant, sont en passe de remplacer

celles contenant des solvants (essence de térébenthine ou white-spirit). Les fabricants ont quasiment abandonné les recherches sur les produits de ce type, utilisés surtout pour les boiseries et les plafonds, pour se concentrer sur les peintures aqueuses.

Une taxe fédérale pour décourager la consommation de solvants

Il en va aussi de leur intérêt économique. Quand on sait que la petite Suisse compte à elle seule une trentaine de fabricants de peinture, on comprend la nécessité pour les producteurs d'innover sans cesse pour répondre à l'attente de la clientèle et de l'opinion publique. La Confédération elle-même a pris des mesures pour réduire l'utilisation de solvants, introduisant en 2000 une taxe d'incitation sur les COV, actuellement fixée à 3 francs par kilo.





Peinture à l'eau ne signifie pas pour autant forcément «économie». Elle reste un peu plus chère à l'achat et nécessite l'application de davantage de couches, d'où un coût supérieur pour le client. Mais les bénéfices sont réels: grandes durabilité et résistance, pas ou peu d'odeurs, séchage rapide, rinçage des outils à l'eau. Sans parler du gain pour l'environnement et la santé. Adopter les produits à l'eau est donc aussi une question de mentalité.

Des précautions restent cependant nécessaires, car si les solvants polluent l'air, l'eau peut polluer le sol. D'où l'intérêt de rincer rouleaux et pinceaux dans un décanteur plutôt que dans un évier, ce qui permettra ensuite d'éliminer proprement les résidus de peinture. Quant au masque, il reste un accessoire indispensable à qui gicle de la peinture. Même à l'eau.

L'avenir dans les nanotechnologies?

Une peinture capable de tuer les bactéries dans les blocs opératoires? Une autre qui purifie l'air ambiant et élimine les odeurs? Ce n'est pas de la science-fiction, ça existe et le principe repose sur la nanotechnologie. Une discipline en pleine expansion, dont les applications concernent de nombreux produits de grande consommation. Les cosmétiques, les textiles, mais aussi les peintures.

Performances améliorées

Un nanomètre représente un milliardième de mètre soit, pour le peintre habitué à raisonner en microns, un millième de micron... Incorporer dans la peinture des particules de taille nanométrique permet d'en modifier certaines propriétés et de la rendre extrêmement performante. «*Techniquement, les peintures «nano» sont très intéressantes, elles possèdent par exemple une bien meilleure pénétration dans le bois,* explique Jean-Jérôme Evéquo, délégué de la Fédération romande des maîtres plâtriers-peintres auprès de la commission technique Techno-GR. *Travailler avec de telles peintures ne pose a priori pas de problème pour la santé de l'applicateur: dans une peinture, les nano-particules ne sont jamais libres. Mais leur manipulation à l'état libre, en usine, justifie des précautions particulières. Des études sont en cours pour déterminer si les nano-particules non enrobées passent dans la peau.*» Pour que les «nano-produits» ne deviennent pas l'amiante de demain.

LES MÉTAMORPHOSES DU GYPSE

Le Valais est un important consommateur de plâtre, ce matériau ancestral, incontournable de la construction, auquel les produits préfabriqués ont donné un formidable essor.

Dans les années 60, le plâtre est en perte de vitesse. Le matériau n'existe alors que sous forme de poudre et le travailler s'avère harassant et salissant. L'ouvrier le mélange avec de l'eau dans sa caisse à plâtre, attend que la pâte atteigne la consistance voulue puis la taloche, l'étend. Il n'est pas rare qu'il tienne ainsi 8 à 10 kilos à bout de bras. «*On était content d'aller se coucher, le soir, après avoir tiré le plâtre toute la journée*», témoigne un ancien.

Il s'agit de surcroît d'être rapide, sans quoi le mélange durcit jusqu'à devenir inutilisable – à l'époque, les retardateurs modifiant la prise du plâtre n'ont pas encore cours. Ce n'est pas un hasard si le plâtrier passe pour «le sprinter de la construction».

Depuis 1962, un plâtre 100% valaisan

Les choses changent radicalement au début des années 60, grâce aux premiers éléments préfabriqués. Secs et prêts à l'emploi, carreaux (plâtre moulé) et plaques (plâtre moulé entre deux couches de carton) facilitent et accélèrent le montage des cloisons et plafonds, ou le revêtement de poutres et piliers.

En Valais, La Plâtrière de Granges se lance dans la fabrication de carreaux dès sa création, en 1962. Mais le plâtre moulé se heurte à des résistances. «*Contrairement à Genève, Neuchâtel, Vaud ou Bâle, il a fallu lutter pour l'imposer ici, se souvient Bernard Filippini, l'un des fondateurs de l'entreprise. Le Valais a été le dernier canton à nous faire confiance.*»





Le plâtrier, athlète de la construction

Dans les années 60, les maçons voient d'un mauvais œil cette innovation susceptible de se substituer à la brique. Le public lui-même est sceptique. *«J'ai posé des briques jusque dans les années 80, parce que les gens ne croyaient toujours pas au plâtre»*, rapporte un maître plâtrier-peintre.

Les mentalités ont finalement évolué autant que le matériau, si bien que le plâtre (sous toutes ses formes) est aujourd'hui un incontournable de la construction, en Suisse romande davantage encore qu'outre-Sarine.

Le Valais, qui compte parmi les gros consommateurs suisses, en utilise quelque 30 000 tonnes par an. La pénibilité du métier a diminué. Sur les chantiers, les silos ont remplacé les sacs et des machines projettent le plâtre. Mais il faut toujours le talocher à la main. Le plâtrier n'est peut-être plus le sprinter de la construction, mais il en reste une sorte d'athlète.

Tout sur le plâtre

- Le plâtre s'obtient par concassage, cuisson et broyage du gypse (sulfate de calcium dihydraté). Pour obtenir un carreau, on y ajoute de l'eau avant de procéder au moulage.
- 150 degrés: la température de cuisson du plâtre. A titre de comparaison, une brique en terre cuite nécessite une chaleur de 1000 degrés
- 0 franc: le montant de la taxe sur le CO₂ de La Plâtrière. L'entreprise s'était engagée à réduire ses émissions de gaz carbonique de 2400 tonnes par année, elle les a diminuées d'environ 4000 tonnes. La réduction des émissions représente l'équivalent de 1000 voitures parcourant chacune 20 000 kilomètres

Chaque année:

- 13 000 mètres cubes environ de gypse extraits de la carrière à ciel ouvert de Granges, exploitée depuis 1962
- 500 000 mètres carrés de cloisons fabriqués à Granges
- 30 à 35 000 tonnes de plâtre produites à Granges
- 250 000 tonnes de plâtre utilisées en Suisse, dont 30 000 en Valais (12%)
- 5 à 10% d'augmentation du volume de plâtre utilisé en Suisse depuis l'année 2000

LE PLÂTRE, BON À TOUT FAIRE

L'homme utilise le plâtre depuis la nuit des temps, les pyramides égyptiennes en portent déjà des traces. Mais l'histoire révèle d'autres fonctions plus étonnantes.



Le gypse Ère secondaire (-230 à -220 millions d'années)

Le gypse, appelé aussi «pierre à plâtre» puisqu'il en constitue l'ingrédient de base, se forme par sédimentation, lors de l'évaporation de l'eau de mer dans un milieu côtier de type lagune. Les principaux gisements suisses se trouvent à Zeglingen (BL), Bex (VD), Leissigen (BE), Ennetmoos (OW) et Granges (VS).

Dans le foyer Préhistoire (il y a 400 000 ans)

L'homme remarque la particularité de cette pierre blanche constituant le foyer du feu: elle s'effrite sous l'effet de la chaleur.

La tour de Jéricho Vers 8300 av. J.-C.

Du plâtre est utilisé comme mortier pour la construction de la fabuleuse tour de Jéricho, en Cisjordanie, le plus ancien gratte-ciel du monde.

Les pyramides Antiquité égyptienne, vers 2560 av. J.-C.

Le plâtre sert à assembler des pierres et à réaliser les enduits des pyramides de la vallée du Nil.

L'art antique Grèce antique, vers 200 av. J.-C.

Le philosophe grec Théophraste signale dans son «Traité des pierres» l'existence de plusieurs sites de production de plâtre, à

Chypre notamment. Les Grecs l'adoptent pour leurs constructions et leurs bas-reliefs, tandis que les sculpteurs le travaillent volontiers.

L'arrivée du stuc Empire romain, de 27 av. J.-C. à 476 apr. J.-C.

Les Romains, qui diffusent le plâtre dans tout leur empire, s'en servent pour les bâtiments (murs, plafonds, maçonnerie, revêtement extérieur) et les œuvres d'art. Le stuc fait son apparition pour orner certains édifices. Pline l'Ancien (23-79 apr. JC) en indique nombre d'usages domestiques: fermeture étanche des récipients destinés à la conservation, badigeon pour protéger les pommes et même additif pour adoucir le vin.

L'art musulman Dès le VII^e siècle

En Afrique du Nord et en Espagne, les Maures donnent à ce matériau un essor inouï. La civilisation musulmane tire un profit remarquable de ses qualités plastiques. Un palais comme l'Alhambra de Grenade, riche en motifs décoratifs et arabesques, marque une sorte d'apogée dans l'art du plâtre.

Moines bâtisseurs X^e - XI^e siècle

Le plâtre connaît une renaissance grâce notamment aux moines bâtisseurs de Cluny et de Cîteaux (France). On s'aperçoit à cette époque qu'il offre une résistance au feu supérieure à celle du bois.

Baroque et rococo XVI^e - XVIII^e siècle

Avec les styles baroques et rococo, qui font un large usage du plâtre pour leurs motifs ornementaux (stuc gravé et sculpté), le matériau connaît une sorte d'apogée. Au XVIII^e siècle, «plâtrier» désigne la personne en charge de l'extraction et de la cuisson du gypse, c'est-à-dire le fabricant.

Obligatoire XVII^e siècle

Louis XIV, sans doute traumatisé par le Grand incendie de Londres de 1666, rend l'enduit plâtré obligatoire afin d'éviter la propagation d'incendies dans Paris.

Du four au confetti XIX^e siècle

L'invention du four à plâtre industriel répand l'usage du matériau en augmentant sa production.

A Rome, Naples et Nice, hauts lieux du carnaval, les confettis étaient de petites boulettes de plâtre (parfois mi-plâtre, mi-sucre) de la grosseur d'un petit pois. Projetées, elles se brisaient *«en laissant une poussière inoffensive aussi bien pour la personne atteinte que pour ses vêtements»*. Leur variante en papier fait son apparition en 1891.

DE PRÉCIEUSES QUALITÉS

- **Résistance au feu:** exposé aux flammes, un carreau de plâtre libère d'abord l'eau qui entre dans sa composition. Un carreau de 25 mm d'épaisseur résiste au feu pendant 30 minutes, un carreau de 40 mm fait barrière jusqu'à 90 minutes
- **Accumulateur thermique:** il conserve la chaleur du chauffage
- **Hygrométrie:** il absorbe l'humidité ambiante et la restitue lorsque l'air est trop sec
- **Stabilité:** une fois qu'il a durci, le plâtre ne «travaille» plus, d'où son intérêt, aussi, pour la médecine dentaire (empreintes, implants)
- **Hygiène:** hypoallergique (même pH que la peau) et exempt de produits nocifs, il n'attaque pas la peau du membre immobilisé (plâtre médical)
- **Phonique:** certains types de plaques de plâtre réduisent les nuisances sonores de moitié



PLÂTRIER-PEINTRE,
UN MÉTIER
DANS SON ÉPOQUE

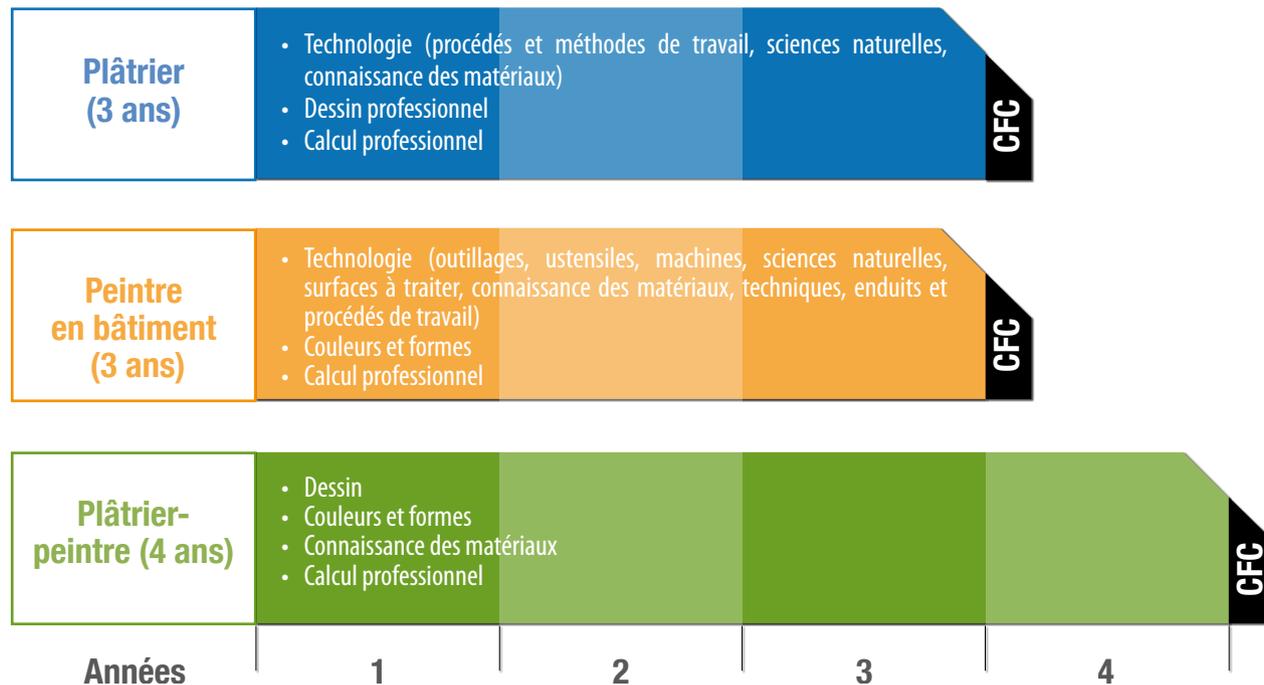


FORMATION

FORMATION DE BASE

Durant leur apprentissage, les jeunes Valaisans sont formés selon le mode «formation duale», soit à la fois en entreprise et en école, dans les centres professionnels de Brigue, Sion et Martigny.

Les branches théoriques enseignées (en plus de la culture générale et du sport), concernent essentiellement les connaissances professionnelles, à savoir:



Aux jeunes qui se destinent à ces professions, il est recommandé de posséder, entre autres qualités: aptitude à travailler de manière indépendante, aptitude pour le calcul, bonne représentation spatiale, habileté manuelle, ordre et propreté, perception correcte des couleurs, résistance physique.



FORMATION CONTINUE

L'AVMPP organise en moyenne une quinzaine de cours de perfectionnement par année, qui connaissent une bonne fréquentation. Cette offre a connu un pic en 2010-2011, où 225 professionnels ont participé aux 21 modules proposés.

Mis sur pied avec la collaboration des fournisseurs, les cours peuvent être pratiques ou théoriques. Et concerner aussi bien l'isolation périphérique que la peinture sur métaux, la décoration de façades, les plafonds suspendus, l'assainissement d'anciennes bâtisses ou les mesures de précaution à observer par rapport à l'amiante.

«PERSONNE NE M'IMAGINAIT EN SALOPETTES»

Devenue peintre un peu par hasard, Pauline Quiros, 20 ans en 2012, s'éclate dans ce métier où être femme peut parfois représenter un atout.

Elle se destinait à devenir assistante-vétérinaire. Elle a tâté de la vente et pratiqué divers petits boulots. Jusqu'au jour où sa référente du Semestre de Motivation Jeunesse (SEMO) de Martigny lui dit: «La peinture t'irait bien, tu devrais essayer». Pauline Quiros essaie... et adopte immédiatement. Une sorte de coup de foudre professionnel qui ne s'est jamais démenti. En juin 2012, cette jeune femme dynamique a obtenu son CFC de peintre. Pauline a trouvé sa voie.

Comment ont réagi tes proches quand tu leur as annoncé que tu commençais un apprentissage de peintre en bâtiment?

Ils ont tous rigolé! Dans la vie, je suis une vraie fille, assez pimpante. Du coup, personne ne m'imaginait avec des salopettes et des gros souliers. Mais j'aime bien ça. On n'a pas besoin de se préparer des heures le matin pour aller bosser, de se maquiller, de sortir le tailleur et les talons.

Qu'est-ce qui te plaît tellement dans ce métier?

J'ai tout de suite adoré ce domaine, l'ambiance un peu rustre, le chantier, ça bouge. Des fois, quand on travaille en extérieur et qu'il fait super froid, c'est difficile, mais on y va. On baisse la tête, on serre les dents... et on attend le printemps!

Même si la profession se féminise depuis quelques années, elle reste plutôt masculine. Comment te sens-tu dans ce milieu?

Je me suis toujours mieux entendue avec les garçons qu'avec les filles, alors ça ne me pose aucun problème. Mes collègues me considèrent comme l'un des leurs, mais avec un peu plus de galanterie. Ils ne me laissent pas porter des choses trop lourdes; quand on est sur un chantier et qu'il faut monter des bidons de 25 kilos du rez



jusqu'au 3^e étage, ils m'ouvrent même la porte. Je ne sais pas si ça se passe comme ça dans toutes les entreprises, mais dans celle où je travaille, je suis chouchoutée, je suis un peu la mascotte... Juste une chose, aux cours pratiques, ils devraient aménager un vestiaire filles, parce qu'on est dans un cagibi pour se changer, mais sinon il y a une super ambiance.

Est-ce que les filles peintres ont des qualités que les garçons n'ont pas?

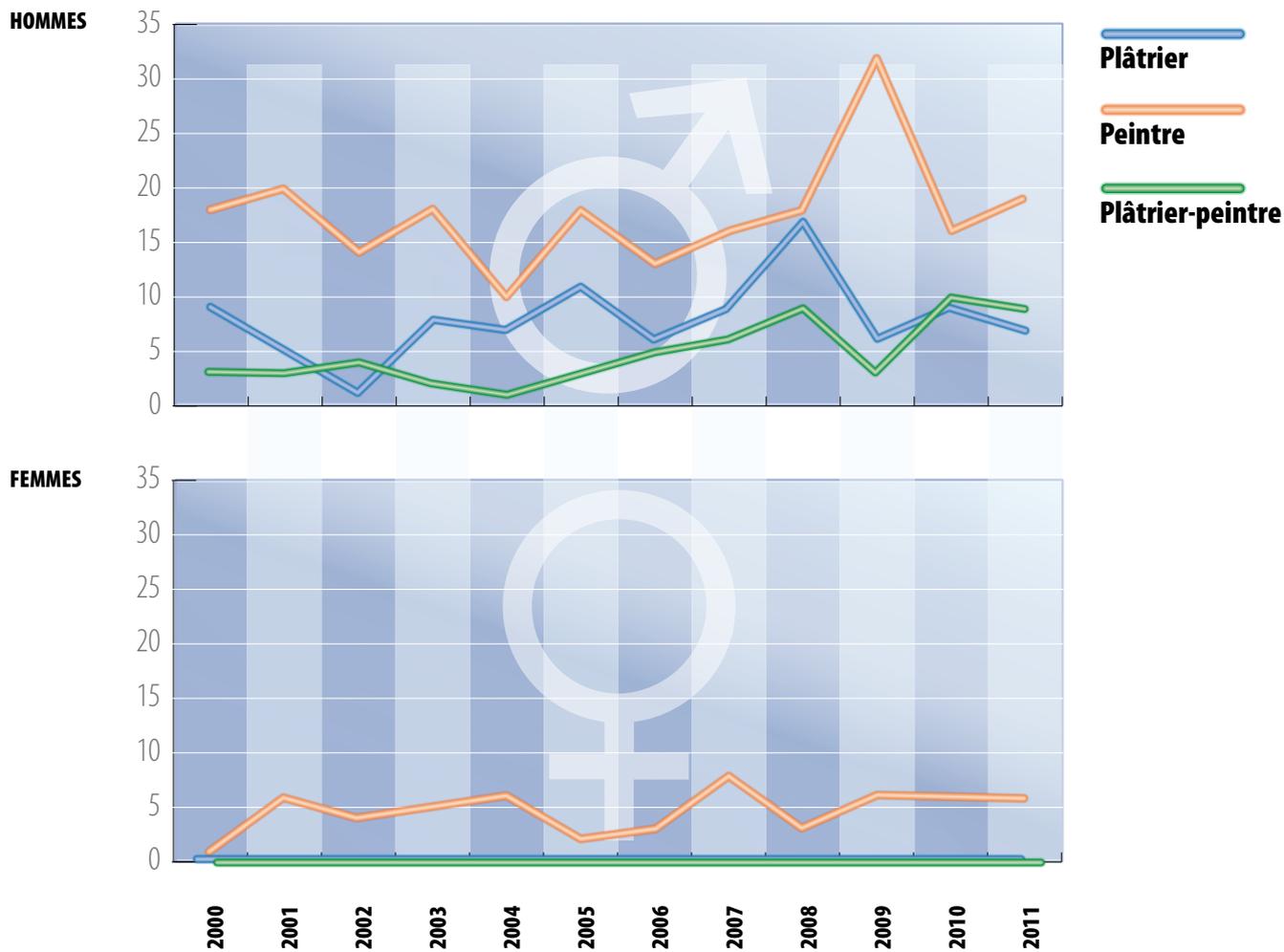
Les filles peaufinent beaucoup plus, elles ont davantage le souci que le patron soit content. Déjà que ce n'est pas évident d'être une fille dans le bâtiment, alors il faut être à la hauteur, sinon le cliché revient: «Elle n'a rien à faire là». Quand un garçon fait 4 à un examen, il est content; une fille, elle veut avoir 5... Moi, je veux prouver que je peux être meilleure que tout le monde, alors je bosse deux fois plus. J'étais une flèche à l'école, mais en apprentissage j'ai de bonnes notes, je me donne.

Comment imagines-tu ton avenir dans la profession?

Je ne me vois pas monter ma propre entreprise, c'est trop de soucis. Ce qui est sûr, c'est que j'ai envie de rester sur le chantier!



Evolution du nombre d'apprenti-e-s peintres en Valais



CFC de peintre 2000-2011. Source: Office fédéral de la statistique

Les apprenties souvent mieux notées

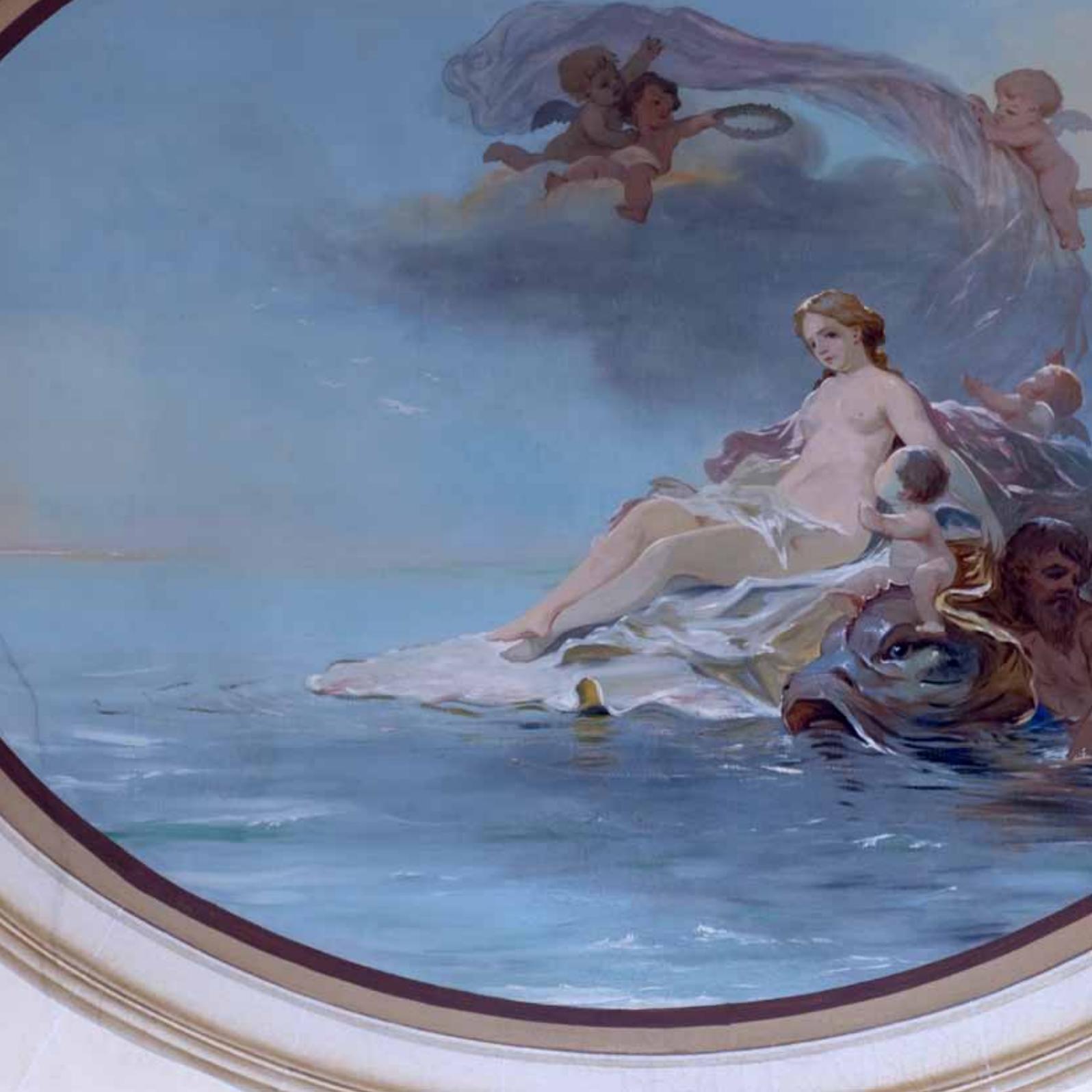
Les métiers du bâtiment sont en passe de se féminiser. Depuis 2000, pas moins de 56 jeunes Valaisannes ont reçu leur CFC de peintre (tableau ci-contre). Elles sont rares en revanche à choisir le plâtre, qui requiert une grande force physique (elles n'étaient que deux pour l'année scolaire 2011-2012).

Les apprenties obtiennent régulièrement de meilleures notes que leurs homologues masculins. Celles qui se présentent aux Championnats suisses des métiers y décrochent souvent des résultats remarquables. En 2010, trois jeunes filles (une Bernoise et deux Lucernoises) occupent le podium de la catégorie «peintre décorateur» et deux autres ressortissantes de Berne décrochent l'or et l'argent en catégorie «constructeur d'éléments en plâtre sec».



Apprentis d'hier

- **Patron, mais bon père** La première loi sur l'apprentissage adoptée par le Grand Conseil valaisan date de 1903. Elle stipule que «le patron doit se comporter en bon père de famille envers son apprenti», lequel lui doit en retour «obéissance, respect et fidélité».
- **Du temps pour la foi** L'employeur est tenu d'accorder à l'apprenti, sur sa journée de travail, le temps nécessaire pour suivre non seulement les cours professionnels mais aussi l'enseignement religieux.
- **Carnet d'épargne sous surveillance** L'apprenti peut être tenu par contrat de verser 5 à 25% de sa rétribution à une caisse d'épargne. «Le carnet d'épargne reste entre les mains du patron durant l'apprentissage et sert à le couvrir éventuellement en cas de rupture du contrat.»
- **Rupture de contrat cher payée** Un contrat établi en 1924 fixe les amendes à verser par l'apprenti en cas de rupture de contrat: 100 francs durant la 1^{re} année, 200 durant la 2^e, 300 durant la 3^e. Une grosse somme, puisqu'un apprenti de l'époque, lorsqu'il était salarié, gagnait moins d'un franc par heure.
- **60 heures par semaine en été** La durée du travail était alors de 60 heures par semaine en été et de 54 heures en hiver; la CCT de 1938 la réduira à respectivement 52,5 et 44 heures, l'arrêt du travail se faisant le samedi à midi, «cas urgents réservés».
- **Entre 1,10 et 1,55 franc l'heure** En 1938, l'apprenti sortant de 1^{re} année touche 1,10 franc de l'heure, celui sortant de 2^e année 1,20 franc - à titre de comparaison, l'ouvrier peintre reçoit 1,35 franc, le plâtrier 1,65 franc et le plâtrier-peintre entre 1,45 et 1,55 franc selon son ancienneté. La CCT précise qu'il s'agit de minima, «soin est laissé aux patrons de payer un supplément aux excellents ouvriers».



// Biographie express //

- Josef Montani est né le 25 février 1925.
- Il obtient son CFC de plâtrier-peintre en 1943, devient maître peintre en 1951, et crée simultanément son entreprise.
- Il préside la section Viège et environs de l'AVMPP durant de nombreuses années et occupe le poste de vice-président de l'association. Il a en outre longtemps fonctionné comme expert aux examens de maîtrise.



«J'AI VÉCU MON MÉTIER COMME UNE PASSION»

Josef Montani est une figure tutélaire de l'AVMPP, dont il a été membre actif durant soixante ans. Apprenti durant la Seconde Guerre mondiale, le Viégeois porte un regard incisif sur l'évolution de la profession. Rencontre avec un jeune retraité, désormais «homme au foyer», qui a pratiqué son métier jusqu'à... 86 ans.

Il a le sourire affable, le verbe vif et le regard qui pétille. A 87 ans, Josef Montani en paraît dix de moins. *«C'est peut-être génétique, avance-t-il en guise d'explication. Mon père est mort à 108 ans et n'a été malade que la dernière semaine de sa vie.»* Quand on lui demande le secret de sa forme, la réponse fuse: le travail. *«On aimait travailler quand on était jeune, on ne faisait pas de burn-out!»*

Vous avez commencé votre apprentissage au début de la Seconde Guerre mondiale. Quel souvenir en gardez-vous?

Quand j'ai commencé, il y avait cette odeur très particulière... A l'époque, la peinture était à base d'huile de lin. Cependant, comme on n'en trouvait plus pendant la guerre, on la remplaçait par de la résine, mais ça rendait la peinture difficile à appliquer. En 1945, quand j'ai senti de nouveau l'odeur de l'huile de lin, ça a été comme un miracle!

Comment avez-vous choisi ce métier?

J'ai toujours eu du plaisir à peindre, à dessiner. J'aimais les tons, être un peu créatif, faire quelque chose de joli. J'ai toujours composé les teintes et les échantillons moi-même. La mélangeuse à couleurs, je ne connais pas, je n'en ai jamais utilisé. Aujourd'hui, on va au magasin avec un échantillon, on dit «fais-moi telle teinte» et c'est une machine qui fait le travail.

Cela signifie-t-il que la part de créativité a diminué au fil du temps?

Disons plutôt qu'on nous demande de moins en moins de travaux créatifs, à tel point que certains ne parlent même plus de «peintres» mais d'«applicateurs de peinture». C'est dommage.



Pourtant certains domaines, comme la restauration, restent très créatifs, non?

Même en rénovation, on fait moins de choses. Avant, on s'occupait des fenêtres, des portes, des tapisseries. Aujourd'hui, l'essentiel du métier, ce sont les plafonds et les murs; les portes, les fenêtres, ce sont les fabricants qui les font. Vous savez ce que c'est, être spécialiste? C'est, de moins, savoir plus! Pour être patron, il ne faut pas être spécialisé dans un domaine, mais savoir un peu de tout, y compris la calculation et la comptabilité.

Quelles autres évolutions vous ont frappé durant vos soixante ans d'activité?

Tout est moins fatigant aujourd'hui. Pour le plâtre par exemple, à l'époque on portait des sacs, des bidons. Aujourd'hui, il y a des machines pour monter le matériel et gicler le plâtre. Nous, on le faisait à la taloche. Ah! On était contents d'aller se coucher, le soir, après avoir tiré le plâtre toute la journée! Ceci dit, le plâtrier doit apprendre davantage maintenant que dans le temps, par exemple pour ce qui concerne les cloisons: l'Alba, le Placo-plâtre, les structures légères d'aujourd'hui.

Vous regrettiez tout à l'heure la faible demande pour des travaux créatifs. Comment inverser la tendance?

Pour les constructions neuves, ce sont souvent les architectes qui font les choix, parce qu'ils ont des certitudes. C'est de notre faute, on devrait s'en occuper davantage, faire des propositions. Les architectes actuels construisent en pensant déjà aux futures rénovations. Un toit plat, par exemple, il faut le refaire tous les dix ans. Moi je dis toujours que l'eau descend mieux qu'elle ne monte!

Quel conseil donneriez-vous à un jeune qui se lance dans la profession?

Il ne faut pas faire son hobby comme métier, mais l'inverse, vivre son métier comme un hobby, une passion. On a plus de plaisir, on se fatigue moins. Et ce n'est pas seulement valable pour les jeunes! Je dirais aussi que, chaque soir, il faut être content quand on a fait quelque chose de bien.



IMAGINER DES SOLUTIONS,
UN DÉFI QUOTIDIEN



CRÉATIVITÉ

LES COULEURS FONT LA VIE PLUS BELLE

Les murs uniformément blancs ne doivent être ni une fatalité ni une facilité. Car les couleurs des espaces de vie donnent la tonalité du quotidien. Et si l'on osait autre chose?

Quand vous peignez des murs en blanc, les gens vous demandent si vous avez bientôt terminé. Quand vous les peignez en couleur, ils vous disent merci.» Vice-président de l'AVMPP, Anselm Mutter fait partie des professionnels qui osent proposer des teintes à leurs clients en lieu et place du sempiternel blanc, cette espèce de couleur par défaut qui semble s'imposer d'elle-même lorsque, arrivé au terme du chantier, on n'a plus la force ni l'envie d'imaginer autre chose. «Quand on regarde l'arc-en-ciel, chacun admire et trouve ça beau. Mais au moment de peindre son intérieur, on oublie...»

Certains rétorqueront que des murs de couleur coûtent plus cher. «Mais combien ont-ils investi dans la cuisine, le jacuzzi ou le séjour de rêve sous les tropiques? Les vacances, c'est deux semaines par an; les murs, cinquante semaines et les vingt prochaines années.» Faites votre choix.

Quand le feng shui détermine les couleurs

De la part du peintre aussi, suggérer la couleur en lieu et place du blanc requiert un investissement supplémentaire. Discuter avec les clients, les écouter, cerner leurs envies, conseiller, concevoir, présenter des solutions. Cela exige non seulement du temps, mais

aussi du courage, estime Anselm Mutter. Une audace que les peintres voudraient également retrouver chez leurs clients. «Tous les professionnels ont la connaissance des couleurs, les gens devraient faire davantage appel à leurs conseils, leur demander des propositions.»

Car pour Anselm Mutter le cœur du métier se situe précisément là, dans la couleur et la décoration. «Les couleurs dégagent toutes leurs propres vibrations, et c'est leur diversité qui contribue à l'équilibre», explique le Haut-Valaisan. Comme lui, certains professionnels franchissent ainsi un pas supplémentaire, lors de constructions ou de rénovations, en déterminant les couleurs des pièces selon les principes du feng shui.

Cet art chinois millénaire vise à harmoniser l'énergie d'un lieu afin de favoriser la santé, le bien-être et la prospérité de ses occupants. Les couleurs, celles de nos vêtements comme celles de notre environnement, font partie des moyens les plus efficaces pour faire circuler les énergies positives et changer notre humeur. Depuis qu'Anselm Mutter applique ces préceptes, ses mandataires lui disent merci. «Parce qu'il joue avec la lumière, les couleurs, les émotions, le peintre rend la vie des gens plus belle, c'est une réalité!»



UN MODÈLE DE RÉNOVATION, L'ÉGLISE DE LENS

Le plâtrier-peintre n'est pas seulement celui qui crée des espaces, décore, habille les murs. Il est aussi celui qui rénove, restaure, redonne vie à d'anciennes constructions. Un aspect du métier qui l'oblige à prendre en compte le passé tout en considérant l'avenir.

Elle est la signature du village, qu'elle protège de son imposante silhouette. Sa voûte culminant à plus de 20 mètres la classe parmi les lieux de culte les plus hauts du Valais. Construite en 1843, l'église de Lens a connu plusieurs rénovations, dont une de grande envergure, touchant à la fois l'intérieur et l'extérieur, en 1976.

Trente-quatre ans plus tard, la paroisse décide de redonner son lustre à l'intérieur de l'édifice. Le chantier débute le lundi de Pâques 5 avril 2010. Le consortium de quatre entreprises locales, placé sous la direction de Claude Bonvin, dispose de moins de quatre mois pour le mener à terme. Les travaux doivent impérativement être terminés le 1^{er} août 2010, date de la fête patronale de Saint Pierre-aux-Liens. Le délai est tenu.

«L'église est désormais parée pour une bonne vingtaine d'années, explique Claude Bonvin. D'ici là, les murs auront à nouveau été salis par les bougies.»



Dorure à la feuille

Décors muraux

Patine

Crépi

Faux marbre



Dorure à la feuille

Clefs de Saint-Pierre sur la voûte, Christ en croix, autels, sur tous ces éléments la dorure a été refaite à la feuille d'or.

Celle-ci est appliquée au pinceau sur un fond de bois dépourvu d'angle vif, enduit au préalable de plusieurs couches d'enduit garnissant et de peinture à l'huile. Pour pouvoir manipuler la feuille, les professionnels passent le pinceau dans leurs cheveux. L'électricité statique ainsi créée «attire» la feuille sur l'outil et permet sa pose.

La feuille d'or (23,75 carats) n'est épaisse que de quelques microns. Une once d'or (environ 30 grammes) suffit à fabriquer 1000 de ces feuilles; il faut en empiler 8000 pour atteindre 1 millimètre d'épaisseur!



Faux marbre

Hormis deux tablettes en pierre véritable, l'autel principal est entièrement constitué de faux marbre.

Le faux marbre est une espèce de trompe-l'œil; il ne s'agit pas de reproduire la moindre petite veine, mais de «représenter» le marbre. L'opération, réservée aux spécialistes, nécessite une dizaine de couches. Sur une base de peinture brillante de la couleur finale retenue (noir, blanc, rose, etc.), on effectue plusieurs passages avec des brosses et des pinceaux de tailles différentes, traçant les cailloux de marbre et les veines, jusqu'à donner l'illusion de la pierre.





Décors muraux

Les anciens décors ont été conservés. Avant de pouvoir les recharger, c'est-à-dire les faire ressortir du fond, il a fallu les nettoyer avec un détergent, les rincer à l'éponge puis les fixer avec un fond pénétrant destiné à stabiliser le support et à en réguler l'humidité. La nouvelle peinture pouvait alors être appliquée à l'extérieur des motifs originaux.

L'utilisation de peintures minérales, similaires aux anciennes, permet de laisser respirer les murs.



Crépi

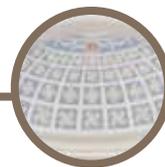
L'ancien crépi intérieur en maçonnerie, qui formait une couche imperméable, a été ôté par sablage. La méthode est efficace, mais génère quantité de poussière. Masque obligatoire!

Les murs ont ensuite été repris avec un mélange perméable de chaux et de ciment, à l'ancienne.



Patine

Les rosaces de la voûte du chœur ont été patinées. Outre qu'elle colore le support, cette méthode apporte un effet de matière et de relief. Le glacis appliqué est essuyé au chiffon, ce qui lui permet de rester dans la profondeur et de souligner les formes.



RÉALISATEURS PUBLICITAIRES, DU PINCEAU À LA SOURIS

Parce qu'on ignore souvent qui sont les auteurs de ces œuvres qui égayent le quotidien et permettent de s'y orienter, les réalisateurs publicitaires méritent bien un coup de projecteur. Et de chapeau.



La vitrine qui séduit au point de donner envie d'entrer dans le commerce. La signalétique claire qui, dans un bâtiment inconnu, conduit le visiteur à destination sans coup férir. La voiture ou le camion dont l'habillage original redonne le sourire au beau milieu d'un bouchon. Le panneau qui, en bordure d'un immeuble en construction, dit le plaisir qu'il y aura à y vivre un jour.

Chacun s'accorde à reconnaître l'importance de ces éléments dans notre quotidien, qu'ils embellissent et rendent plus lisible, en le jalonnant de balises. Mais sait-on assez qui se cache derrière eux? L'appellation de ces hommes et femmes de l'ombre a progressé parallèlement à la technique: «peintres en lettres», à l'époque où tout se faisait à la main, puis «peintres en publicité et en décoration», ils sont aujourd'hui, à l'ère informatique, «réalisateurs publicitaires».

Ils ont beau avoir troqué en quelques années le papier calque contre l'ordinateur, les réalisateurs publicitaires n'ont pas abandonné l'aspect inventif de leur profession. «Le métier a beaucoup évolué mais il reste créatif», explique Alain Bourdin, président du Groupement valaisan des réalisateurs publicitaires (GVRP), section semi-autonome de l'AVMPP regroupant onze entreprises, la plupart de petite taille.

Savoir dessiner reste utile

Aujourd'hui, les lettres ne se peignent plus (ou rarement) à la main et leur découpe est informatisée. L'impression des logos et motifs, sur autocollant ou directement sur le support, se fait désormais en numérique. On ne saurait cependant se passer de quelqu'un qui sache adapter le logo à différents types de véhicules, choisir le matériau adéquat pour chaque support, tirer le meilleur parti des nouveautés, ou imaginer comment rendre la signalétique ignifuge, dans un hôpital par exemple.

«Il y a trente ans, il fallait savoir dessiner et avoir des idées, se souvient Alain Bourdin. Aujourd'hui, il faut toujours avoir des idées et maîtriser l'informatique. Mais savoir dessiner reste un plus.» Sans cela, comment effectuer une retouche sur une voiture publicitaire accidentée ou refaire à l'identique la partie brisée d'une vitrine ancienne? «Un certain savoir-faire s'est peut-être perdu, mais d'autres ont été acquis. Les nouveaux matériaux et les avancées techniques offrent des possibilités infinies!» La passion du réalisateur publicitaire, elle, demeure inchangée.





PAPIER PEINT, JE T'AIME, MOI NON PLUS

Un temps dénigré, le papier peint est en passe de redevenir un revêtement mural tendance. Matières innovantes et couleurs audacieuses signent son renouveau.

Entre le public et le papier peint, l'histoire ne coule pas tel un long fleuve tranquille. Dans les années 1950 - 1970, il est partout, dans toutes les pièces, il arrive même qu'on en colle au plafond. Comme une star, il a ses collections annuelles. Cette saturation lui sera sans doute fatale. Passé la vogue des gros motifs, ce revêtement mural entame une traversée du désert. Le crépi et la peinture le supplacent, qui se prêtent davantage aux ambiances épurées, alors très tendance.

Le papier peint amorce son retour au début des années 2000 – une tendance davantage marquée sur la Riviera qu'en Valais, par exemple. Graphisme audacieux, effets de matières, recherches sur les couleurs, rendu mat ou brillant, le papier peint d'aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec celui de nos grands-parents. De jeunes designers s'en mêlent, imaginant des motifs inattendus: ornements inspirés par le Japon, labyrinthes, trompe-l'œil...

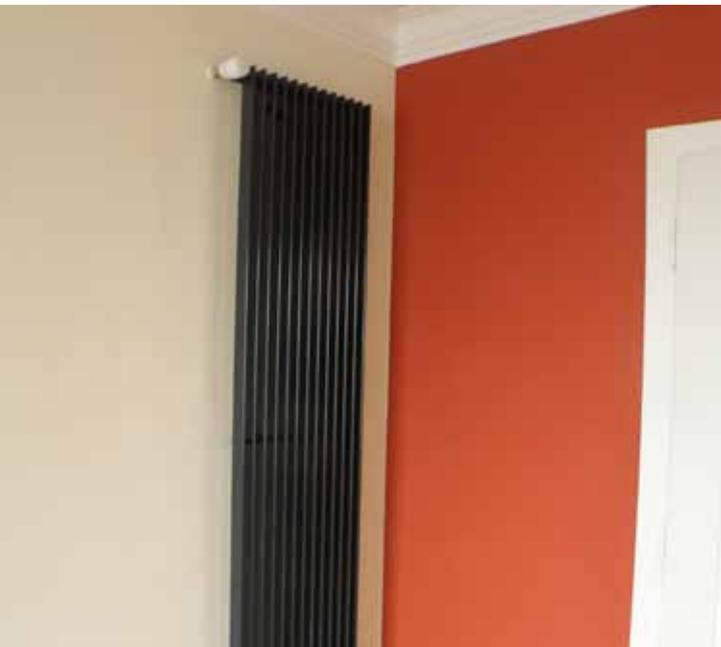
On ne tapisse plus une pièce de la même manière non plus: l'heure est à la combinaison de différents papiers, que l'on va parfois jusqu'à poser horizontalement.

Un produit qui révolutionne la pose

L'évolution est également technique. Ainsi l'intissé, composé d'un support non tissé (textiles, fibres de cellulose) revêtu de papier ou de vinyle, est-il non seulement résistant à la déchirure, mais révolutionnaire. Avec ce produit, ce n'est plus l'envers du revêtement mural que l'on encolle, mais le mur! La table à tapisser s'avère inutile et la découpe des bandes se fait directement sur les murs. L'opération gagne en simplicité comme en rapidité.

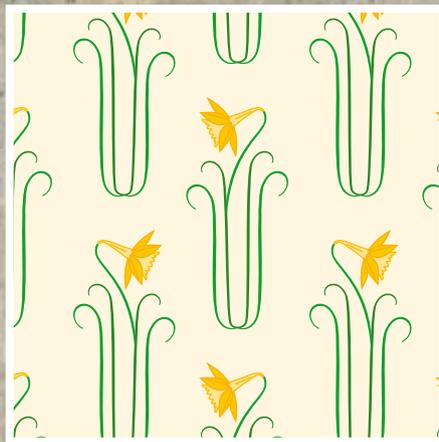
«Le papier peint offre des possibilités formidables», souligne Jean-Jérôme Evéquoz, professionnel valaisan qui n'hésite pas à en poser dans des salles de bains. «Parmi ses avantages, il fait les murs lisses et ne prend de ce fait pas la poussière, contrairement au crépi, et il est facile à changer. En revanche le papier peint exige de la finesse et un grand investissement de notre part, notamment au niveau des couleurs: il faut le choisir en tenant compte des meubles, du carrelage. C'est à nous de le proposer au client et de prendre le temps de le conseiller.»

Sélectionné avec goût et posé avec soin, le papier peint donne aux murs qu'il habille une touche d'élégance.





**MATIÈRES NATURELLES
ET RECYCLAGE:
DES ENTREPRISES
ÉCO-RESPONSABLES**



ENVIRONNEMENT

HIER «DÉCHET SPÉCIAL», DEMAIN «COMBUSTIBLE»

Le Valais a joué un rôle pionnier en matière de récupération des déchets spéciaux, objets d'une collecte depuis 2002.



Qui dit «plâtrier-peintre» dit forcément peintures, enduits, vernis, colles, papiers peints, tissus, ou encore plaques Alba, carreaux. Autant de matériaux que les professionnels posent, appliquent, enduisent, et qui produisent des chutes ou des restes, mais aussi qu'il s'agit de récupérer dans le cadre de rénovations et de démolitions.

Un réflexe quasi naturel pour les entreprises

Ces vingt dernières années, la quantité totale de déchets spéciaux – générés non seulement par les activités de construction, mais aussi par la production industrielle et l'assainissement de sites contaminés – a plus que doublé en Suisse, passant de 800 000 tonnes à près de 2 millions de tonnes. Qu'en faire? Comment les éliminer, ou, mieux encore, les valoriser?

L'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres, qui à l'époque ne disposait pas de centre de collecte des déchets spéciaux, s'est emparée du problème en 2002, lançant le ramassage groupé de ce type de résidus. Une idée qui a si bien fait son chemin que la collecte des déchets spéciaux s'est étendue dès 2006 à toute la Suisse romande et qu'elle est devenue aujourd'hui

un réflexe quasi naturel pour les entreprises.

Le ramassage organisé en 2011 a ainsi permis de récolter auprès des plâtriers-peintres quelque 85 tonnes de déchets spéciaux, dont près de 14 pour le seul Valais, avec une proportion de produits avec et sans solvant de un tiers/deux tiers, les produits exempts de substances toxiques étant de plus en plus privilégiés par les professionnels.

Recyclage du plâtre: filière propre au Valais

Du côté du plâtre aussi, le Valais peut se targuer d'être bon élève. Depuis septembre 2011, ce matériau de construction possède en Valais sa propre filière de recyclage, installée à Granges, au cœur de l'usine La Plâtrière. C'est là que sont rassemblés les sacs spéciaux destinés à la collecte sur les chantiers, d'une contenance de 1m³ et entièrement fabriqués en matériau recyclable.

Pris en charge sous forme de débris, débarrassé des restes de clous, de vis et de papier, concassé et tamisé, le plâtre redevient matière première. Il est ainsi prêt pour un nouvel emploi, soit la fabrication de carreaux flambant neufs. Ici, ni colle ni colorant. Une matière première entièrement réutilisable, et un cycle en théorie infini.

Peintures: avec ou sans solvant, deux procédés différents

Chaque entreprise qui prévoit le recyclage de ses déchets de peinture stocke ses reliquats. Elle est ensuite invitée à les emmener à l'UTO*, à Uvrier, ou à la SATOM*, à Monthey, selon sa localisation, pour le jour de la collecte. Les produits sans solvant, matière essentiellement minérale, sont incinérés sur place et détruits. Une opération inconcevable pour les peintures avec solvant, qui endommageraient les parois du four.

Celles-ci sont transportées par camion à Eclépens (VD), sur le site de la société CRIDEC*, spécialisée dans l'élimination, le traitement et la valorisation des déchets spéciaux. Les bidons passent tout entiers à la broyeuse. Le métal est extrait à l'aide d'un aimant, puis nettoyé avant de prendre le chemin de la fonderie.

Quant à la peinture, une fois mélangée moitié-moitié avec de la sciure, elle va se transformer en un combustible neutre en CO₂. Cet agglomérat sera valorisé dans une usine de ciment toute proche, où il produira de l'énergie en étant brûlé. A poids égal, la peinture possède environ la moitié du pouvoir calorifique du charbon, ce qui permet une économie substantielle d'énergie fossile. Recyclage, production d'énergie, un double avantage dont l'environnement sort gagnant.

*UTO, Usine de traitement des ordures

*SATOM, Société de traitement des ordures ménagères

*CRIDEC, Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux

Plaques, carreaux, enduits

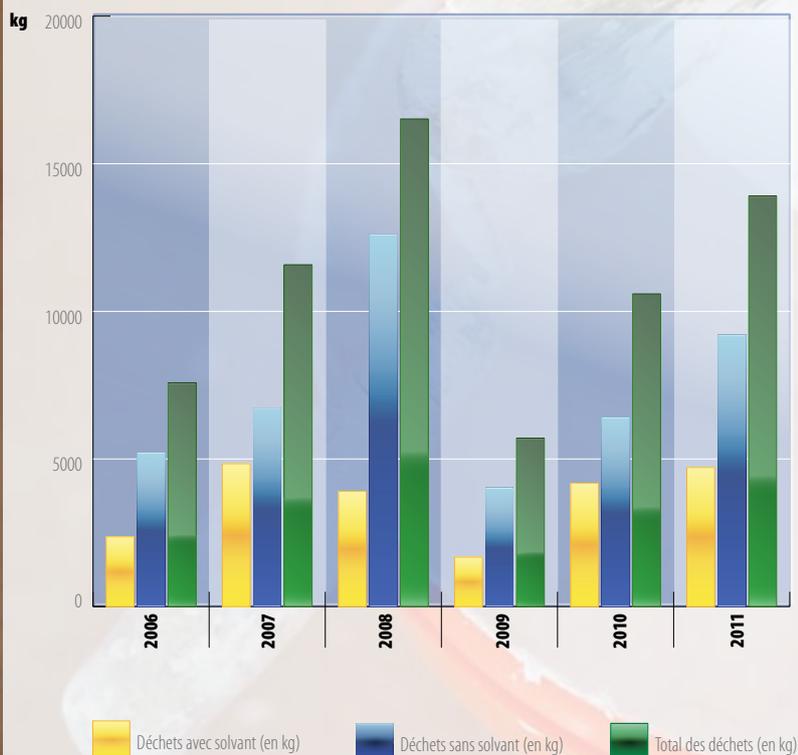
«Notre filière prend en charge les résidus de plaques et de carreaux de plâtre, mais aussi d'enduits de fond en plâtre, explique Pierre-Joseph Filippini, directeur de vente Suisse romande et des trois usines suisses de Rigips SA, propriétaire de La Plâtrière depuis 2006. Les chapes liquides à base d'anhydrite, le plastique et les feuilles, les isolations ou les fragments de briques ne sont en revanche pas autorisés.»

Extrêmement répandu en Suisse (250 000 tonnes posées chaque année dans le parc immobilier suisse, un volume en augmentation constante depuis l'année 2000), le plâtre génère 20 000 à 50 000 tonnes de déchets par an. Il est devenu indésirable dans la plupart des décharges en raison de la place qu'il occupe et des odeurs qu'il peut dégager. Son élimination séparée devrait bientôt devenir la norme, comme le prévoit l'Union européenne.

Grâce à l'usine de recyclage de Granges, la Suisse, et le Valais, prennent un temps d'avance.



Collecte des déchets spéciaux en Valais



Durant les cinq dernières années, le volume de déchets spéciaux collectés en Valais a presque doublé, l'augmentation la plus spectaculaire étant à noter pour les déchets avec solvant, qui enregistrent une progression de 99,3%, contre 76,3% pour les déchets sans solvant. Dans le Haut-Valais, la collecte n'a été organisée qu'en 2007.

LES MEMBRES DE L'AVMPP

AAB - Bornet Michel
1908 Riddes

Bâti-Peinture Sàrl
3960 Sierre

Abbey Frères SA
1896 Vouvry

Baudin Johan
1912 Leytron

AJF Sàrl
1966 Ayent

Bétrisey Edouard
1920 Martigny

Albagypse
1963 Vétroz

Blanc & Duc SA
1950 Sion

Alexandre Sàrl
1869 Massongex

Bonvin Claude & Fils SA
1978 Lens

Alter David
1947 Champsec

Bonvin Irénée & Fils Sàrl
1958 St-Léonard

Ançay Emmanuel
1926 Fully

Broccard Claude
1920 Martigny

Angelo & Fils Peinture-Gypserie SA
3963 Crans-Montana

Canta Sàrl
1902 Evionnaz

Antille Claude-Alain
3960 Muraz (Sierre)

Ciaro F. Sàrl
3979 Grône

Antonin Gilles
1963 Vétroz (Magnot)

Clavel Henri
1872 Troistorrents

Antonin Laurent
1976 Daillon

Clavien Roland Sàrl
3972 Miège

Anzenberger Peinture Sàrl
3966 Réchy

Colombara SA
1870 Monthey 1

Arlettaz Joël Peinture Sàrl
1926 Fully

Commimex SA
3960 Sierre

Basso Riccardo
1978 Lens

Cordonier Marius & Fils Sàrl
3971 Chermignon



Cosimo Crisafulli Peinture Sàrl
1978 Lens

Costa Alberto Peinture Sàrl
3963 Crans-Montana

Coudray Jacques-Roland
1963 Vétroz

Coudray Jean-Michel SA
1963 Vétroz

Crega Sàrl
1958 Uvrier

Crettenand Jean-Claude
1950 Sion

Defayes Pierre & Fils
1912 Leytron

Dubuis Gabriel et Paul Sàrl
1965 Savièse

Dubuis Stéphane Gypserie-Peinture SA
1965 Savièse

Duchoud Jean-Jacques
1977 Icogne

E.B. Gypserie Peinture Rénovation Sàrl
3971 Chermignon

E.T. Peinture
1950 Sion

Elsener Christian
3977 Granges

Emery Richard Peinture Sàrl
1978 Lens

Emery Yves
3960 Sierre

Epiney François Sàrl
3972 Miège

Evéquozy Gaby Sàrl
1976 Erde

Evéquozy Jean-Jérôme
1976 Erde

Expression Color Sàrl
1951 Sion

Exquis & Lattion Sàrl
1945 Liddes

Exquis & Luy SA
1933 Sembrancher

Fardel M. & Fils Sàrl
1966 Ayent

Fellay & Bruchez SA
1934 Le Châble

Fellay Norbert Sàrl
1934 Le Châble

Flagyys-Levrard Stéphane
1926 Fully

Fournier Gilbert
1997 Haute-Nendaz

Freiburghaus Christophe
1920 Martigny

Gillioz Camille
1914 Iséables



Giovanola René-Pierre
1893 Muraz (Collombey)

Gonthier & Siriot
1872 Troistorrents

Grimcolor Fontannaz Gabriel
1971 Grimisuat

Giudetti Sàrl
1870 Monthey

Gypsa Sàrl
1926 Fully

Levrant Stany Sàrl
1987 Hérémente

Lovey Florian SA
1937 Orsières

Magnin Pascal
1890 Saint-Maurice

Mailler Peinture Sàrl
1926 Fully

Marcolivier SA
1966 Ayent

Mariéthoz Pascal Sàrl
1907 Saxon

Masson Christophe
1948 Sarreyer

Moulin-Duay SA
1947 Versegères

Muscianesi Dominique
1936 Verbier

Nuance-Couleur et Habitat Sàrl
1950 Sion

Parchet Marco
1896 Vouvry

Peinture 2000 SA - Iannelli & Crettaz
3976 Noës

Pellissier Daniel
1950 Sion

Pilloud Jean-François
1942 Levron

Pitteloud Peinture Sàrl
1991 Salins

Quaglia Denis
1896 Vouvry

Raboud Alain
1868 Collombey

Renovacolor Sàrl
1996 Beuson/Nendaz

Rénovation Art-Déco Sàrl
1893 Muraz (Collombey)

Rey William Plâtre-Peinture Sàrl
3971 Chermignon

Rizzelli Joseph - Joe Peinture
1868 Collombey

Roh & Germanier Sàrl
1950 Sion

Rossi Georges
3961 Vissoie

Réalisateurs publicitaires

Sarosa SA
1950 Sion

Sarrasin, Pignat et Gay-Balmaz Sàrl
1904 Vernayaz

Savioz Jean-Daniel
3961 St-Jean

Savoy Michel
3963 Crans-Montana

Seal Peinture Sàrl
1897 Le Bouveret

Sermier Sàrl
1950 Sion

Technicolor SA
1947 Versegères

Valpeinture Faliti Joseph & Fils SA
3960 Sierre

Varone Jacques
1965 Savièse

Voutaz Etienne
1933 Sembrancher

Zuchuat Mathieu & Bertrand SA
1965 Savièse

Zufferey Jean-Louis
3979 Grône

Barras Laurent
3971 Chermignon

Bourdin et Cie Publicité
1950 Sion

Délétroz Freddy
1966 Ayent

Dall'Antonia & Fils
1870 Monthey

Enseigne des Collines
1950 Sion

Ensignex.ch SA
3960 Sierre

Jok'Import SA
1904 Vernayaz

Léger-Enseignes
1965 Savièse

Rouvinet Caméléon Sàrl
3960 Sierre



Arnold AG Malerei
3904 Naters

ART - Colors Zermatt GmbH
3920 Zermatt

Beney Erhard AG
3951 Agarn

Biffiger Malergeschäft GmbH
3925 Grächen

Bittel Martin
3902 Glis

Briggeler Hubert Sohn, Briggeler Renato
3902 Brig-Glis

Brigger AG
3900 Gamsen

Bumann Jürgen
3906 Saas-Fee

Burgener Donat AG
3904 Naters

Cepi Carl
3930 Visp

Clausen Malergeschäft GmbH
3997 Bellwald

Cuna Silvano
3954 Leukerbad

Dirren Romeo
3944 Unterbäch

Eyer Beat
3904 Naters

Furo Color-Consult GmbH
3951 Agarn

Gemmet AG
3902 Brig-Glis

Gnesa Roman
3940 Steg

Grichting Jean-Lou GmbH
3954 Leukerbad

Hildbrand Robert
3945 Gampel

Imboden & Bortoli AG
3930 Visp

In-Albon Erwin AG
3920 Zermatt

Jossen u. Walden Farbe und Gips AG
3900 Brig

Lagger + Walpen AG
3985 Münster

Montani Josef
3930 Visp

Mutter Maler Mutter Anselm
3904 Naters

Parofa GmbH
3951 Agarn

Passeri Roberto AG
3927 Herbruggen

Pfammatter Maler & Gipser AG
3930 Visp

Pfammatter Romeo AG
3911 Ried-Brig

Renotec – H. Florey Michel
3970 Salgesch

Roten AG
3900 Brig

Rotzer Georg
3945 Gampel

Schmid Fritz
3902 Brig-Glis

Schmid Othmar
3931 Lalden

Schnyder Fredy innen + aussen
3952 Susten

Schnyder Gregor, Sohn Inhaber
Schnyder Beat 3902 Glis

Steiner Walter
3951 Agarn

Summermatter Stefan
3922 Stalden

Supersaxo Gerold
3906 Saas-Fee

Truffer A. & Söhne
3930 Visp

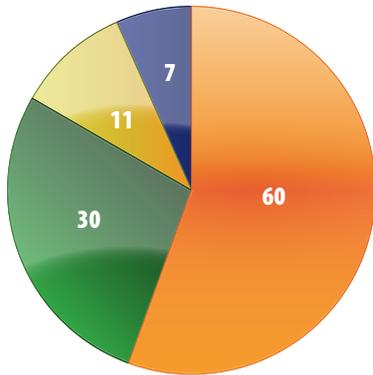
Williner Herbert
3925 Grächen

Zenzünen Auxilius
3993 Grenchols

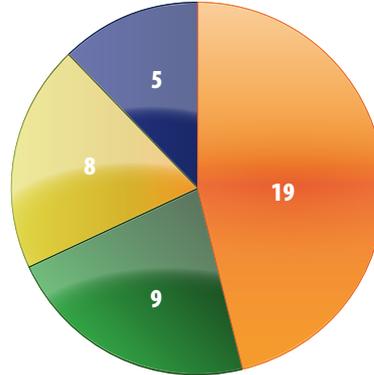




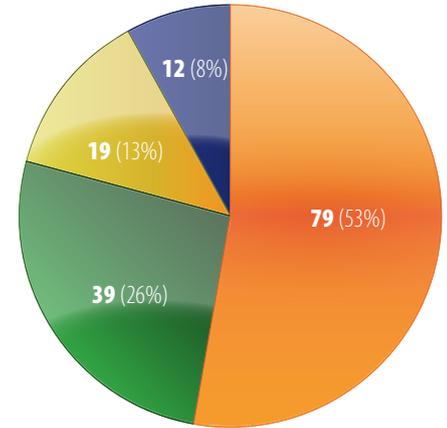
Répartition des entreprises par taille et par région



Bas-Valais (108)

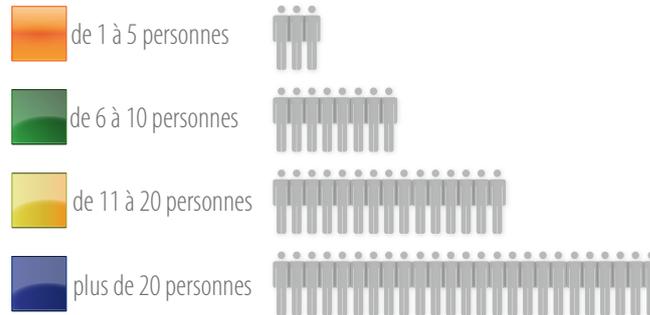


Haut-Valais (41)



Total

Nombre d'employés par entreprise



L'AVMPP compte à ce jour 149 entreprises, réparties entre Gletsch et Saint-Gingolph, ainsi qu'un groupement de réalisateurs publicitaires de onze adhérents. La grande partie d'entre elles (53%) comptent entre 1 et 5 collaborateurs. (Source: INFO, juin 2011)



Impressum

Conception, rédaction **Le fin mot Communication** (Carole Pellouchoud, Manuela Giroud)

Conception graphique **Domstuder.com**

Photographies **Céline Ribordy**, www.celineribordy.ch (couverture, pp. 2, 3, 4-5, 22, 25, 34, 35, 40, 43, 48, 49, 52, 53, 56, 60, 61, 63, 71), **Philippe Schmid**, Médiathèque Valais-Martigny (pp. 7, 9, 11), Archives AVMP (p. 15), FRMPP Info (pp. 18, 21, 26, 27, 29, 31, 33, 37, 39, 42, 45, 56, 69), Rigips (pp. 26, 62), **Le fin mot Communication** (pp. 47, 62), **Claude Bonvin** (pp. 50, 51), Omexco/Fontannaz (p. 54), **Anselm Mutter** (pp. 56, 57), **Alain Bourdin** (pp. 56-57), **Claude Dussex** (p.57)

Impression **Centre rhodanien d'impression SA**

Tirage **500 exemplaires**

© AVMP, Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres
Sion, mai 2012